

# Arrêté du maire n°2020/166

**Objet :** Délégations de signature et de fonctions d'officier d'Etat Civil à Madame MOATE Bénédicte

**NATURE :** Institutions et vie politique

Le Maire de la Commune de CHAMPAGNE AU MONT D'OR,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2122-19, L.2122-20, L.2122-30, R.2122-8 et R.2122-10,

Vu l'arrêté du Maire n°2013/99 du 11 mars 2013 recrutant Madame Bénédicte MOATE sur le grade d'attaché titulaire, pour assurer les fonctions de Directrice du service moyens généraux,

Considérant qu'en vertu de l'article L.2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature aux responsables de service,

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale, de donner à Madame Bénédicte MOATE, les délégations prévues par les articles sus visés du Code Général des Collectivités Territoriales,

## Arrête

**ARTICLE 1 :** En l'absence ou en cas d'empêchement du Maire et du Directeur Général des Services, Madame Bénédicte MOATE, Directrice du Pôle des moyens généraux, reçoit délégation pour signer les actes et documents suivants :

- les autorisations et les actes relatifs aux opérations funéraires,
- les ventes et renouvellements de concession,
- les courriers relatifs au cimetière,

- les attestations d’inscription sur les listes électorales,
- les légalisations de signatures,
- les certificats de vie,
- les certificats de vie commune,
- les certificats d’hérédité,
- les attestations de domicile,
- les attestations d’accueil,
- les déménagements à l’étranger,
- les demandes de médaille du travail,
  
- les duplicatas de livret de familles,
- les inscriptions au répertoire civil,
  
- les attestations de recensement militaire,
- les notices individuelles de recensement militaire,
- les avis de recensement militaire,
  
- les arrêtés de voirie et d’occupation du domaine public,
- les arrêtés de sécurité, de tranquillité et de salubrités publiques,
- les arrêtés de périls pour les édifices menaçant ruine,
- les arrêtés de dérogation à l’emploi de personnels le dimanche,
- les arrêtés d’autorisation de débits de boissons temporaires et permanents,
- les réquisitoires d’hospitalisation d’office,
  
- les certificats de prise en charge pour une déclaration d’accident,
- les certificats de paiement,
- les certificats de paiement relatif aux marchés publics,
- les certificats d’affichage de la Métropole,
  
- les contrats et courriers relatifs à la gestion des salles communales,
  
- les diverses correspondances externes.

**ARTICLE 2 :** Madame Bénédicte MOATE reçoit délégation de signature pour l’apposition du paraphe sur les feuillets des registres des délibérations et des arrêtés municipaux, la délivrance des expéditions de ces registres, en l’absence ou en cas d’empêchement des adjoints.

**ARTICLE 3 :** En cas d’empêchement du Maire, en ordre de priorité n°4 derrière Monsieur Jean-Charles DONETTI, 3<sup>ème</sup> adjoint (priorité n°1), derrière Monsieur Bernard REMY, 1<sup>er</sup> adjoint (priorité n°2) et derrière Monsieur Jérôme FUENTES, Directeur Général des Services (priorité n°3), Madame Bénédicte MOATE reçoit délégation de signature pour :

- la délivrance de toute attestation de salaire ou d’embauche aux organismes demandeurs (URSSAF, Pôle Emploi, CAF, etc...) ;
- signer les arrêtés du personnel (y compris ceux relatifs à la nomination, l’avancement, la discipline et le licenciement des agents communaux) sur la base de la décision formelle prise par l’autorité administrative.
- signer les mandats, titres et pièces justificatives en lien avec les salaires et les indemnités des élus.

**ARTICLE 4 :** En l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints, Madame Bénédicte MOATE reçoit délégation de signature pour la certification de la conformité et de l'exactitude des pièces justificatives produites à l'appui des mandats de paiements ainsi que pour signer par subdélégation, en ordre de priorité n°4 derrière Monsieur Jean-Charles DONETTI, 3<sup>ème</sup> adjoint, délégué aux finances (priorité n°1), derrière Monsieur Bernard REMY, 1<sup>er</sup> adjoint (Priorité n°2) et derrière Monsieur Jérôme FUENTES, Directeur Général des Services (priorité n°3), les bons de commande d'un montant inférieur ou égal à **15 000 € TCC** pour les dépenses de fonctionnement, dans les limites fixées par les inscriptions budgétaires.

**ARTICLE 5 :** Madame Bénédicte MOATE reçoit délégation de l'ensemble des fonctions d'officier d'état civil à l'exception de la célébration des mariages, pour la durée du mandat du maire.

**ARTICLE 6 :** La présente délégation est valable, conformément à l'article L.2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, tant qu'elle n'est pas rapportée.

**ARTICLE 7 :** Le maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera porté à la connaissance de l'intéressée, publié dans la commune, inscrit au registre des actes de la mairie et publié au recueil des actes administratifs.

Ampliation sera transmise à :

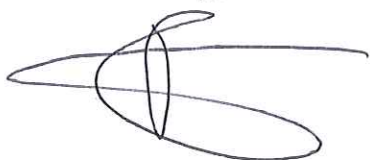
- Monsieur le Préfet du département du Rhône ;
- Monsieur le Procureur près du Tribunal de Grande Instance de Lyon,
- Monsieur le Trésorier de Tassin la Demi-Lune.

**ARTICLE 8 :** Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent arrêté et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois après sa notification.

Champagne au Mont d'Or,

Le 27 mai 2020,

Notifié à l'intéressée,  
le : 17 mai 2020



**Véronique GAZAN**

Maire







## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Délégations de signature et de fonctions d'officier d'Etat Civil à Madame Bénédicte MOATE

---

**Date de transmission de l'acte :** 27/05/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 27/05/2020

---

**Numéro de l'acte :** 2020-166 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 069-216900407-20200527-2020-166-AR

---

**Date de décision :** 27/05/2020

**Acte transmis par :** Evelyne ROCHET

---

**Nature de l'acte :** Actes réglementaires

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.5. Delegation de signature  
5.5.2. Délégation de signature au personnel

